Centre Intercommunal d'Action Sociale
TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

CONSEIL ADMINISTRATION

DELIBERATION N° 2024-04

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Objet : Approbation des comptes de gestion 2023 du CIAS Terre d'Emeraude Communauté

Nombre de membres :
En exercice : 25
Présents : 15
Pouvoirs : 6

Date de convocation : 05/04/2024
Date d'affichage : 17/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre**, le onze avril 2024** à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes à La Tour du Meix, sous la présidence de **Monsieur MOREL Denis, Vice -Président.**

Délégués présents : BLEUZE Michel, BORGES Marielle, BRIDE Marcel, ETCHEGARAY Josiane, GAUTHIER-PACOUD Sandrine, LUSSIANA Eddy, MOREL Alain, MOREL Denis, MOREL Patrice, PARIS Robert, PONSOT Pauline, PUGET Ginette, RENAUX Marie-Louise, RUDE Bernard, SCHAEFFER Catherine.

Excusés : BRANCHY Isabelle, BROCHOIRE Myrtille, SARRAN Jean-Louis

Excusés ayant donné pouvoir : BEVING Christophe à BLEUZE Michel, CLOSCAVET Marie-Claude à RENAUX Marie Louise, GRAS Françoise à MOREL Denis, PANSERI Marianne à MOREL Alain, PROST Philippe à LUSSIANA Eddy, ROTA Josiane à ETCHEGARAY Josiane

Secrétaire de séance : RUDE Bernard.

Votants :	**21**	Pour :	**21**	Contre :	**0**	Abstentions :	**0**

Rapporteur : MOREL Denis, Vice-Président

LE RAPPORTEUR :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2023 relatifs à l'ensemble des budgets, budget principal CIAS et budgets annexes EHPAD Résidence du Moulin et Foyer Logement Résidence Bellevue 2022 de Terre d'Emeraude Communauté, lors de sa séance du 11 avril 2024,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,
2. Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

DE DECLARER que l'ensemble des comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2023 par le trésorier du SGC Saint-Claude visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DE PRENDRE ACTE qu'il s'agit des comptes de gestion 2023 suivants :

- Budget général CIAS
- Budget EHPAD Résidence du Moulin
- Budget Foyer Logement Résidence Bellevue

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président,
Denis MOREL

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
39 (Jura)